

**SEMESTRE 3**  
**LICENCE 2 mention ECONOMIE ET GESTION**

**INSTITUTIONS  
INTERNATIONALES**  
*(durée 1h30)*

**Vendredi 11 Janvier 2013 ~ 13h 30 – 15h 00**

-----

F. CROUZATIER-DURAND

Vous traiterez au choix l'un des deux sujets suivants :

- 1. Quelles réflexions juridiques pertinentes vous inspirent les extraits de la résolution 2043 (2012) du CSNU ?**

Le Conseil de sécurité,

(...) Réaffirmant son soutien à l'Envoyé spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des Etats arabes, Kofi Annan, et au travail qu'il accomplit (...),

Réaffirmant son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi qu'aux buts et principes énoncés dans la Charte,

Condamnant les violations généralisées des droits de l'homme commises par les autorités syriennes, ainsi que toute atteinte aux droits de l'homme commise par les groupes armés, rappelant que les auteurs de ces actes devront en répondre, et déplorant vivement la mort de milliers de personnes dans le pays,

Remerciant les Etats voisins de la Syrie des efforts importants qu'ils ont déployés pour venir en aide aux Syriens ayant fui le pays à la suite des violences, et demandant au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés de fournir une assistance aux Etats d'accueil qui en font la demande,

Remerciant aussi les autres Etats qui ont fourni une aide humanitaire à la Syrie,

(...)

Demande à toutes les parties syriennes, y compris l'opposition, de mettre fin immédiatement à la violence armée sous toutes ses formes.

- 2. Le rôle des ONG dans les relations internationales.**